



REGLEMENT INTERIEUR DE L'ACTIVITE « BEBES NAGEURS »

1. INSCRIPTION

L'activité est réservée aux enfants âgés de 6 mois à 5 ans. Les inscriptions se font directement à l'accueil de la piscine.

Chaque enfant dans la piscine ou au bord du bassin est sous la responsabilité de ses parents (ou adulte accompagnant). **Il doit y avoir au minimum un adulte pour chaque enfant présent.**

2. HORAIRES

L'activité « bébés nageurs » est proposée chaque dimanche matin sur la plage horaire de 9 heures à 10 h 30.

Les séances ont lieu durant les heures d'ouverture à la baignade. Pas de séances les jours fériés, vacances scolaires ainsi que pendant les fermetures techniques de l'établissement (nettoyage, vidange) et/ou incidents techniques nécessitant la fermeture du bassin (eau non conforme par exemple). Les MNS organisateurs pourront pour cause personnelle annuler l'activité à condition de vous en informer une semaine avant.

3. CERTIFICAT MEDICAL

L'enfant doit présenter un certificat médical délivré par votre médecin généraliste et être à jour de ses vaccins.

4. RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA PISCINE

Toute personne inscrite à l'activité « bébés nageurs » devra respecter le règlement intérieur de l'établissement affiché à l'entrée de la piscine

5. ENCADREMENT

Les **Maîtres- Nageurs Sauveteurs** (MNS) de l'établissement sont présents en permanence autour du bassin. Des conseils peuvent vous être donnés en fonction de l'âge de votre enfant.

6. CONDITIONS DE L'ACTIVITE

Une partie du petit bassin sera réservée et matérialisée par une ligne d'eau pour assurer une sécurité maximale des enfants.

La piscine s'engage à maintenir une température minimum de 32°. Si la température était inférieure à 30°, la séance sera annulée et remboursée.

7. TARIFS

Le tarif sera de 6 € comprenant l'entrée de l'enfant ainsi que ses parents ou accompagnateurs (dans la limite de 2 adultes).

8. EXCLUSION

Le non- respect du règlement intérieur de la piscine peut entraîner l'exclusion de l'enfant et de ses parents.

9. INFORMATIONS PRATIQUES

Pour des raisons d'hygiène, es couches aquatiques sont obligatoires jusqu'à l'âge de 2 ans

L'eau est chauffée à 32°C.

L'ambiance est propice au bien-être : bassin réservé à l'activité et musiques adaptées.

Des tables à langer sont à votre disposition à côté des vestiaires et douches.

Jouets, frites, tapis, matelas, maison flottante, toboggans... sont en libre-service.

Vestiaire collectif à disposition

L'utilisateur,

Signature :

(précède de la mention "lu et approuvé")

Le président de la CCPS :

Georges FLAMENGT